Politique: Année d'adhésion des clubs à Ski de fond NB

Juin 2025

L'année d'adhésion des clubs à la division Ski de fond NB a été déterminée lors de l'Assemblée générale annuelle du 7 juin 2025. L'année d'adhésion des clubs est du 1ier décembre au 30 novembre.

Veuillez noter que les participants qui se joignent à un club du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025 resteront membres du club jusqu'au 30 novembre 2025.

Pour la première année, la période d'adhésion est de 13 mois.